

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité

La Présent schéma pluriannuel d'une durée de trois ans en application du III de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Ce plan pluriannuel est périodiquement mis à jour afin d'être le plus proche possible de la réalité des dispositifs en place au sein de l'UES PréviFrance.

Politique générale d'accessibilité

1. L'accessibilité numérique chez PréviFrance : un engagement durable

Chez PréviFrance, l'accessibilité numérique constitue un enjeu majeur dans la conception, le développement et la mise à disposition de ses sites internet et applications, tant à destination de ses adhérents que de ses collaborateurs.

Dans cette optique, PréviFrance a élaboré un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique, accompagné de plans d'action annuel, afin de garantir une mise en conformité progressive avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA). Ce dispositif vise à améliorer continuellement l'accessibilité de ses outils numériques pour tous, notamment les personnes en situation de handicap.

Ce schéma, est publié conformément aux obligations légales, précise le niveau de conformité des services numériques de PréviFrance aux exigences d'accessibilité.

Il constitue un engagement fort en faveur de l'inclusion numérique.

2. Le référent Accessibilité

La responsabilité de l'élaboration, du suivi et de la mise à jour de ce schéma est confiée à un référent accessibilité numérique. Ce dernier joue un rôle central dans la stratégie d'accessibilité de PréviFrance. Ses missions incluent notamment :

- La promotion des bonnes pratiques et des normes d'accessibilité auprès des équipes internes ;
- L'accompagnement des collaborateurs via des actions de sensibilisation et de formation ;
- La prise en charge des retours utilisateurs, en particulier ceux des personnes en situation de handicap ;
- La garantie de la qualité de service pour tous les usagers.

Le référent accessibilité dispose de l'autorité nécessaire pour :

- S'assurer que les processus internes intègrent pleinement les exigences d'accessibilité ;
- Informer la direction de l'état d'avancement et des axes d'amélioration ;
- Encourager une culture d'accessibilité à tous les niveaux de l'organisation ;

3. Focus sur l'accessibilité numérique et les contenus concernés

Conscient de l'importance des espaces numériques et des besoins d'accessibilité qui sont spécifiques à ces derniers, Prévifrance s'engage à rendre ces espaces accessibles aux personnes en situation de handicap au sens de la loi du 11 février 2005 définissant un handicap comme suivant :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Bien qu'un effort sur l'ensemble des sites internet et environnement numérique déployés par Prévifrance soit en place, le Cadre de l'accessibilité numérique chez Prévifrance et le suivi des attendues légaux s'opère seulement sur :

Le site institutionnel : <https://previfrance.fr>

Le site marchand de lentille : <https://meslentilles.previfrance.fr/>

4. Mise à jour des niveaux d'accessibilité

Chaque site ou application développé(e) et entrant dans le champ d'application du règlement RGAA fera l'objet d'un contrôle d'accessibilité à des moments stratégiques : lors de sa mise en ligne initiale, à l'occasion d'une mise à jour substantielle, d'une refonte complète ou à la fin des opérations de mise aux normes. Ce contrôle vise à établir ou actualiser une déclaration de conformité, conformément aux obligations légales en matière d'accessibilité numérique.

Afin d'assurer l'objectivité et la fiabilité de cette évaluation, le contrôle sera réalisé soit par une personne interne formée à l'accessibilité, n'ayant pas participé au projet concerné, soit par un intervenant externe reconnu comme tiers de confiance. Cette organisation permet de garantir une analyse indépendante, exempte de conflits d'intérêts, notamment pour les évolutions les plus importantes et impactantes.

Ces opérations de vérification spécifiques viennent en complément des recettes fonctionnelles et des contrôles intermédiaires qui peuvent être mis en place tout au long du cycle de vie du projet. Elles permettent de s'assurer que les exigences d'accessibilité sont prises en compte de manière continue, et pas uniquement en fin de parcours.

5. Ressources financières et humaines déployés pour les questions d'accessibilité chez Prévifrance.

Soucieux de l'accessibilité dans son ensemble, Prévifrance déploie des moyens concrets afin d'améliorer la situation des personnes en handicap et leurs accès à l'ensemble de ses services.

De ce fait, une personne de l'équipe marketing, une personne de la direction du système d'information et une personne du service conformité sont investies **pour** rendre Prévifrance et ses services le plus accessible possible. Leur investissement suit les différents besoins portés par les développements et vos demandes.

Un partenariat avec l'agence Coziweb, et la mise à disposition des collaborateurs de Prévifrance d'une plateforme dédiée aux questions d'accessibilité traduit l'engagement de la structure sur ces questions.

La prise en compte des questions d'accessibilité tout au long de la vie d'un produit et d'un service est systématique au sein de nos établissements, toute considération amène alors Prévifrance à collaborer avec différents tiers spécialistes en développement et en accessibilité.

6. Accessibilité et recrutement.

Chez Prévifrance, l'accessibilité est une priorité intégrée dès les premières étapes du processus de recrutement.

L'entreprise veille à garantir l'égalité des chances en adaptant ses méthodes de sélection aux besoins spécifiques des candidats en situation de handicap.

Cela se traduit par des aménagements possibles lors des entretiens (locaux accessibles, outils de communication adaptés, etc.) et une écoute attentive des demandes individuelles. Prévifrance collabore également avec des partenaires spécialisés pour favoriser l'inclusion et sensibiliser ses équipes aux enjeux de l'accessibilité, affirmant ainsi son engagement en faveur d'un recrutement ouvert et responsable.

De plus, une refonte des fiches de poste, prenant en compte l'inclusion des personnes en situation de handicap est prévue en parallèle du développement

7. Demande d'accessibilité et traitement

Conformément aux dispositions prévues par le RGAA et aux attentes légitimes des utilisateurs, chacun d'entre eux étant confronté à un besoin quelconque d'accessibilité peut se saisir de l'adresse mail suivant accessibilite@previfrance.fr afin de faire parvenir sa demande d'accès, ou toutes questions/ requête avec l'un des sites ou services proposés par l'UES PréviFrance.

Afin de répondre à ses demandes, nos équipes restent mobilisés afin de pouvoir apporter une solution dans les meilleurs délais à l'ensemble des demandes.

Les demandes peuvent être envoyées à la boîte mail accessibilite@previfrance.fr qui est directement gérée par le référent accessibilité. C'est ce dernier qui aura en charge la communication en interne des différents besoins nécessaire pour répondre aux demandes exprimées.

8. Mention obligatoire sur les sites internet de PréviFrance

Chacun des sites concernés par le RGAA, en l'occurrence, <https://www.previfrance.fr/> et <https://meslentilles.previfrance.fr/> et l'ensemble de leurs pages doivent faire figurer obligatoirement les mentions suivantes :

- « Accessibilité : totalement conforme » si tous les critères de contrôle du RGAA sont respectés ;
- « Accessibilité : partiellement conforme » si au moins 50 % des critères de contrôle du RGAA sont respectés ;
- « Accessibilité : non conforme » s'il n'existe aucun résultat d'audit en cours de validité permettant de mesurer le respect des critères ou si moins de 50 % des critères de contrôle du RGAA sont respectés.

Cette mention doit être un lien cliquable qui conduit vers la page Accessibilité qui contient la déclaration d'accessibilité du dit site ainsi qu'un lien vers le schéma pluriannuel (document ci-joint).

9. Plan annuel d'action

Afin de toujours améliorer son accessibilité, PréviFrance s'engage à améliorer les points suivants au cours de l'année 2026 et d'en rendre compte dans le plan annuel de 2027 :

- Sur le site institutionnel (<https://previfrance.fr/>) :
 - Sur la page d'accueil :

Mise en place d'une Alternative textuelle de l'ours sur fond rose et de l'image de l'application mobile Prévifrance.

- Sur la page des mentions légales :

Ajustement de la couleur et de la taille du texte.

- Sur la page Mutuelle Santé particulier, Préviclub :

Suppression et modification des marges.

- Sur l'espace recrutement :

Suppression de l'alternative textuelle sur l'Ours, et les différentes images.

Suppression et modification des marges.